

31 OCT. 2003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
17 OCTOBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE
de l'ordre du jour
17 OCTOBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE
du compte rendu
31 OCTOBRE 2003

L'an deux mille trois, le **23 OCTOBRE**, à 20 H 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Vincent DELAHAYE, Maire.

Etaient présents :

M. Vincent DELAHAYE Maire, M. Henry QUAGHEBEUR Maire-Adjoint, Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU Maire-Adjoint, M. François BEMER Maire-Adjoint, Mme Christiane SOLIGNAC Maire-Adjoint, M. Nicolas SAMSOEN Maire-Adjoint, M. Didier LEBOTEUX Maire-Adjoint, M. Emmanuel ZELLER Maire-Adjoint, M. Michaël MARCIANO Maire-Adjoint, M. Pierre VALETTE Maire-Adjoint, M. Bernard DORARD Conseiller M^{al}, M. Gérard MAVIAN Conseiller M^{al} dél, Mme Marie-Thérèse BAILOT Conseillère M^{ale}, Mme Joëlle CELLIER Conseillère M^{al} Dél, M. Yann MERIENNE Conseiller M^{al}, Mme Elisabeth BORIE Conseillère M^{ale}, Mme Francine DUFOUR Conseillère M^{ale}, Mme Nadine BRIOIT Conseillère M^{ale} Dél, Mme Evelyne MATAKOVIC Conseillère M^{ale}, Mme Bernadette PORTAIS Conseillère M^{ale}, Mme Jocelyne MALINOSKY Conseillère M^{ale}, Mme Lydie MARTINEZ Conseillère M^{ale}, Mme Christelle DONGER Conseillère M^{ale}, Mme Francine NOEL Conseillère M^{ale}, M. Guy BONNEAU Conseiller M^{al}, M. Philippe BERNARDIN Conseiller M^{al}, Mme Marie-Pierre OPRANDI Conseillère M^{ale}, M. Jérôme GUEDJ Conseiller M^{al}, M. David MALKA Conseiller M^{al}, Mme Michèle BERTHIER Conseillère M^{ale}, Mme Marie-Christine BARET Conseillère M^{ale}

formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en
exercice 39
Nombre de présents 31
Représentés 7
Absent 1
Nombre de votants 38

**ADOpte AVEC 2 CONTRE
(M. BONNEAU,
M. BERNARDIN), 36 POUR**

ABSENTS, EXCUSES ET REPRESENTES : procurations

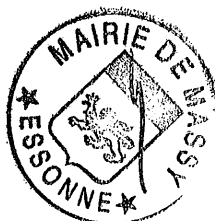
Mme Edith DANIELOU Maire-Adjoint	à Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU.
M. André DUJARDIN Conseiller M ^{al} Dél	à Mme Nadine BRIOIT.
M. Arnaud COLLOT Conseiller M ^{al} Dél	à Mme Christiane SOLIGNAC.
M. Lionel ROQUES Conseiller M ^{al}	à M. Vincent DELAHAYE.
Mme Michèle DEYRIS Conseillère M ^{ale}	à Mme Marie-Pierre OPRANDI.
M. Hamed KRIBI Conseiller M ^{al}	à Mme Francine NOEL.
Mme D. PIPARD-THAVEZ Conseillère M ^{ale}	à M. Jérôme GUEDJ.

M. Christian SAUQUES Maire-Adjoint

SECRETaire : M. Nicolas SAMSOEN

Le Maire de MASSY certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

6 - ZAC de la Bonde - Approbation du bilan de la concertation et arrêt du dossier définitif du projet.



ZAC DE LA BONDE - APPROBATION DU BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU DOSSIER DEFINITIF DU PROJET.

Le Maire expose :

Nous avons délibéré le 17 octobre 2002 sur l'ouverture de la concertation préalable à la création d'une ZAC en extension de la zone d'activités de la Bonde, sur une partie des terrains agricoles à l'arrière de cette zone et jusqu'aux terrains de l'usine d'incinération, ainsi que sur les modalités du déroulement de cette concertation.

Celle-ci s'est organisée selon plusieurs formes. D'une part, des contacts réguliers ont été établis avec les personnes associées ou intéressées par le projet. D'autre part, une "phase active" d'information s'est déroulée du 25 novembre 2002 au 07 décembre 2002, dans le but de porter, à la connaissance du public, le document de cadrage présentant les enjeux et les objectifs du projet.

Le bilan de cette concertation ne révèle pas d'opposition des personnes concernées. Par conséquent, le projet de développement de ce secteur peut être poursuivi avec les orientations d'origine, qui sont principalement l'accueil d'activités. La ZAC est maintenant dénommée ZAC DE LA BONDE, et son emprise définitive correspond au périmètre de la concertation.

Aussi, je vous demande d'approuver le bilan de cette concertation, ainsi que le dossier définitif du projet décrit en conclusion du bilan ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L 300-2, L 311-1 et suivants, L 121-5 et L 123-6, R 311-1 et suivants,

VU la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement et ses décrets d'application,

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain et ses décrets d'application,

VU la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat,

VU la loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,

VU le Plan d'Occupation des Sols de Massy, révisé le 30 janvier 1997 et modifié le 23 septembre 1999, et 19 décembre 2002,

VU la délibération 3 mai 2001 prescrivant l'élaboration générale du Plan Local d'Urbanisme, les modalités de la concertation et les objectifs poursuivis,

VU la délibération du 17 octobre 2002, lançant la concertation relative à la création d'une ZAC, en extension de la zone de la Bonde,

VU le rapport de synthèse ci-annexé, tirant le bilan de la concertation et présentant le projet d'aménagement préalablement à la création d'une ZAC,

VU l'avis de la commission Urbanisme et Economie du 9 octobre 2003,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE le bilan de la concertation menée en vue de conduire l'opération d'aménagement, dite ZAC DE LA BONDE, et arrête le dossier définitif du projet.

DIT que le document ci-annexé sera tenu à la disposition du public à la Direction Urbanisme et Economie de la Mairie de Massy.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut, Monsieur SAMSOEN, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, du développement économique et de l'intercommunalité, à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération.



**ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Samsoen", written over the right side of the official seal.